

FÉVRIER 2018

### VOUS ÊTES DIRECTRICE, DIRECTEUR D'ÉCOLE À PARIS ?

#### ET VOUS SOUHAITEZ :

- une meilleure **reconnaissance de votre métier,**
- pouvoir **effectuer votre travail dans de bonnes conditions,**
- pouvoir **piloter correctement votre école,**
- pouvoir **agir sereinement et en proximité pour la réussite des élèves.**

POLYVALENCE...



#### LE SGEN-CFDT PARIS REVENDIQUE :

- de disposer **d'enseignants sans charge de classe,** et **de personnels administratifs** pour aider au fonctionnement quotidien,
- la création d'**un statut d'emploi fonctionnel** pour les directeurs et directrices d'école avec une rémunération afférente à leurs responsabilités,
- la possibilité d'agir au sein d'**une entité juridique** à part entière : **un établissement du premier degré,**
- la création d'une nouvelle structure administrative et pédagogique permettant **le pilotage et la prise de décisions au niveau de l'école,**
- une **formation spécifique** et adaptée à l'évolution constante de la fonction,
- une plus grande codification des **relations avec les personnels de la Ville,** pour améliorer la gestion et l'articulation des temps scolaire et périscolaire – *mise en place de rendez-vous CASP/directeur/REV, règlement intérieur commun, plan de partage des locaux...*,
- une plus grande **confiance aux équipes,** pour l'élaboration de projets d'école ambitieux et ajustés aux réalités de l'école,
- de devenir un **réel interlocuteur** de la hiérarchie, pour que les directrices et directeurs d'école ne soient plus considérés comme de simples courroies de transmission...